

Aubergenville, le 17 février 2022

Conseil communautaire

Les élus actent le rapport d'orientation budgétaire 2022

Après avoir actionné le levier fiscal afin de retrouver des marges de manœuvre financières indispensables pour assurer les missions de GPS&O, les élus de la Communauté urbaine ont débattu des orientations budgétaires placées sous le signe de la mesure et de la rigueur. Elles visent à renforcer les services de proximité, à poursuivre les efforts en matière de mobilité, notamment l'accompagnement de l'arrivée d'Eole, et plus généralement d'attractivité du territoire.

Quelles seront les incidences sur le budget 2022 de l'instauration d'un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) fixé à 6% et adopté le 17 février dernier par le Conseil communautaire ? Le rapport d'orientation budgétaire, débattu ce jeudi 17 mars, en dévoile les grandes lignes. *« Conformément aux engagements pris avec l'ensemble de l'exécutif, ces moyens financiers supplémentaires, soit 39,8 M€ en 2022, vont contribuer à renforcer nos missions de proximité, à poursuivre nos investissements pour améliorer l'attractivité du territoire et préparer l'avenir »*, rappelle Cécile Zammit-Popescu, le Président.

Un budget préservé grâce à la TFPB

C'est dans un contexte national contraint sur le plan économique, avec la reprise post-Covid et sur fond de guerre en Ukraine, que cette préparation budgétaire a été finalisée.

En fonctionnement, les recettes augmenteraient de 32,4 M€ (+ 14,2%), soit 312,8 M€ en 2022 contre 273,8 M€ l'année dernière. Cette amélioration est due au vote de 6% de la TFPB qui permet de contrebalancer des pertes de recettes notamment économiques :



Diminution de la fiscalité économique :

- 4,1 M€



Fin de l'allocation compensatrice suite à la fermeture de la centrale EDF de Porcheville :

- 1,2 M€

• **Baisse de dotation de l'État :**

- 0,5 M€



• **Baisse des produits exceptionnels ou de cession :**

- 2,8 M€

Côté dépenses, la gestion reste maîtrisée avec une augmentation prévisionnelle de 4,4 M€ (+ 1,7%). Elle s'explique entre autres par :

**Une hausse de la prestation du service déchets (+ 2,4 M€)
en raison de :**



- L'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes de 8 à 11 € par tonne incinérée (+ 0,4 M€)

- La hausse des volumes collectés et traités et l'évolution du coût des carburants notamment (+ 0,8 M€)

- La prise en charge de dépenses non apurées durant l'exercice 2021 (+ 1,2 M€)



Un effort pour l'entretien courant de la voirie :

+ 1,4 M€

Par ailleurs, les charges de personnel (991 collaborateurs en 2021) devraient augmenter de 3,8 M€ par rapport au dernier budget prévisionnel. Cet écart s'explique par un besoin d'ingénierie et de pilotage pour la mise en œuvre du programme d'investissement. Malgré cette hausse, la masse salariale ne représente que 127 € par an et habitant et seulement 20% du budget de fonctionnement. À titre de comparaison, les communautés urbaines de même strate engagent en moyenne 207 € par an et habitant pour les dépenses de personnel.

Un programme d'investissement 2022-2026 pour voir plus loin

Dans ce registre, la Communauté urbaine innove pour rendre ses investissements plus lisibles, plus prospectifs et plus simples à piloter grâce à la mise en place d'une programmation pluriannuelle des investissements (PPI) pour la période 2022/2026.

Quatre principaux axes d'investissement sont retenus pour les cinq années à venir :



La voirie :
159,4 M€



La poursuite du projet Éole :
134 M€
(pôles d'échanges multimodaux et quartiers de gares)



Les projets de renouvellement urbain :
81,7 M€



Les mobilités :
39,4 M€

GPS&O qui a restauré ses ratios financiers devrait également dégager une enveloppe d'1 M€ en 2022 pour les fonds de concours. Il s'agit d'une contribution pour soutenir les projets d'investissement des communes de moins de 5 000 habitants.

Tous ces éléments seront précisés et affinés lors du vote du budget 2022 prévu le 14 avril prochain.

Les principaux investissements 2022

Pour les investissements, on constate le même cas de figure avec des recettes en nette baisse (-15,6 M€ soit - 23,3%). Elles sont compensées par l'instauration d'un taux de TFPB qui permet de maintenir un niveau d'investissement à la hauteur des précédents exercices budgétaires.

Ce budget global de l'ordre de 153,3 M€ est principalement consacré à des dépenses d'équipement, à savoir 93,9 M€, dont 42% sont liés aux travaux de voirie. Les principaux postes sont :



Les travaux de voirie :
39,9 M€



La poursuite du projet Éole :
9,9 M€



Les projets de renouvellement urbain :
6 M€



Les mobilités :
4,9 M€

À propos de la communauté urbaine

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 408 000 habitants répartis dans 73 communes. Ce territoire est l'un des maillons stratégiques aux portes du Grand Paris, au cœur des grands projets de la vallée de la Seine. Aéronautique, automobile, facture instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilité et déplacements, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, environnement, déchets, eau et assainissement.